



PAYS DES NESTES / 65

DÉVELOPPEMENT DE TIERS-LIEU

Etudes de faisabilité

©FondARAC

Montant de l'opération : **43 200 € TDC**

Durée des études : **3 mois**

Client : **Pays des Nestes**

Mode d'intervention : **Mandat**

Partenaire : **Relais d'Entreprises**



ENJEUX

Sous l'influence des pôles d'attractivité de Tarbes et de Toulouse, le Pays des Nestes par ailleurs fortement touristique, constate que de nombreux actifs sont contraints à des déplacements pendulaires. Une mobilité qui s'observe également au sein même des bassins de vie avec une mobilité complexe entre les villages perchés et les vallées.

Aussi, le rapprochement emploi-habitat est un enjeu prioritaire pour échapper au phénomène dortoir peu propice au développement harmonieux des villages, et plus particulièrement, des commerces et du tissu associatif qui les composent.

Devant cette situation, le Pays des Nestes souhaite doter son territoire d'un réseau de tiers-lieux à destination des entreprises et des associations.

PROJET

Etude de faisabilité consistant à :

- I Evaluer le nombre théorique de bureaux proposés,
- I Déterminer où les placer pour qu'ils touchent un maximum de personnes concernées par les déplacements pendulaires ou susceptibles de prolonger leur séjour touristique ainsi qu'un maximum de micro-entrepreneurs,
- I Réaliser un maillage pour qu'ils aient un fonctionnement partagé et contribuent ainsi à l'attractivité du territoire

À NOTER

Les espaces de types Tiers-Lieux permettent de réduire les déplacements pendulaires dus au manque d'infrastructures adaptées là où résident les populations.